



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS  
JFD/MCL

## **MAIRIE DE PÉRIGUEUX**

### **AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE**

#### **Collectivité qui passe le marché**

Mairie de Périgueux – 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX

☎ : 05 53 02 82 00 - 💻 : 05 53 07 09 52

#### **Objet du marché et lieu d'exécution**

Travaux de réfection des serres municipales des Mondoux – 50, rue des Prés à PERIGUEUX - Marché de travaux « bâtiment ».

#### **Mode de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016  
Marché à prix global et forfaitaire.

#### **Allotissement**

Le marché sera dévolu en un seul lot et comportera une tranche ferme en 2018 et trois tranches optionnelles sur les trois autres années (2019, 2020 et 2021).

#### **Date prévisionnelle de début et durée des travaux**

Le délai de chaque tranche sera de deux mois et demi à compter début septembre phase préparation comprise.

**La visite préalable des lieux est obligatoire.** Pour y participer les candidats devront prendre rendez-vous avec le service du Patrimoine Bâti de la Mairie de Périgueux.

#### **- Clause d'insertion.**

Les entreprises qui soumissionnent s'engagent à réaliser une action d'insertion à destination de personnes en recherche d'emploi

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

(documents constituant la candidature) :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- Etat du personnel et du matériel mis à disposition sur le chantier,
- Copie des attestations d'assurances obligatoires RC et décennale,
- Qualifications professionnelles éventuelles,
- Liste des sous traitants obligatoires et leurs références (le cas échéant).

**Date limite de réception des offres**

Les offres devront parvenir en Mairie avant le :

**Mardi 31 Juillet 2018 avant 12 heures**

L'enveloppe d'envoi devra mentionner :

**Monsieur le Président de la Commission Municipale d'Appels d'offres**  
Mairie de Périgueux – 23 rue du Président Wilson  
B.P. 20130 - 24005 PERIGUEUX CEDEX

**« Appel à concurrence pour les travaux de réfection des serres municipales des Mondoux – 50, rue des Prés à PERIGUEUX - ne pas ouvrir »**

Entreprise : ...

Les offres dématérialisées pourront être déposées sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

**Critères d'attribution des commandes**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Valeur technique de l'offre : 60 %

**Unité monétaire utilisée** : L'euro

**Modalités de financement et de paiement du marché** :

Le financement sera effectué par la collectivité, sur fonds propres.  
Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.

**Retrait des dossiers de consultation**

Le dossier de consultation pourra être retiré sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

**Délai de validité des offres** : 200 jours.

**Renseignements divers**

**- Recours**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l’offre, désignation de l’attributaire du contrat...).

**- Modalités de financement et de paiement du marché**

La Ville de Périgueux financera l’opération objet du marché à partir de ses fonds propres. L’unité monétaire sera l’euro.

**- Délai global de paiement**

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

**Date d'envoi à la publication** : Mercredi 11 Juillet 2018

★ ★ ★